

Questions orales

blissement de ces services essentiels qui réduiront le nombre d'avortements?

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, le député ne se base pas sur les bons renseignements. Malheureusement, je n'ai pas en main les chiffres exacts du montant de la subvention octroyée à l'Association de planning familial du Canada.

Depuis plusieurs années les pourparlers avec l'Association, à la suite d'une conférence fédérale-provinciale des ministres de la sécurité sociale, ont été dans le sens et dans le but de s'assurer que les provinces donnent les sommes d'argent nécessaires aux services de planification familiale locaux partout au pays, tandis que notre rôle, à nous, se limite aux secrétariats nationaux de telles associations.

En conséquence, la partie des fonds que nous donnions directement pour des services locaux relativement au planning familial est maintenant redirigée par les provinces. Si les provinces ne font pas leur travail et ne donnent pas assez de subventions à ces associations, c'est aux députés fédéraux, qui connaissent le rôle du gouvernement fédéral et la présence fédérale, de tout mettre en œuvre afin que ces fonds soient remis à qui ils appartiennent.

* * *

[Traduction]

LE TRANSPORT AÉRIEN

LA DÉCISION CONCERNANT LA VENTE DE LA SOCIÉTÉ NORDAIR

M. J. R. Ellis (Prince Edward-Hastings): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports qui s'est toujours montré amical même s'il n'est pas toujours trop prompt à agir. Le ministre peut-il me dire s'il est mieux en mesure de discuter ou de rendre une décision à propos de l'affaire Nordair qu'il ne l'était il y a trois mois?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Oui, madame le Président, mais c'est une question de tempérament. J'estime quant à moi qu'il ne faudrait pas, sous prétexte de chercher à résoudre des difficultés en créer d'autres beaucoup plus graves. Telle est ma façon de voir les choses et cela correspond à mon caractère.

La situation progresse en ce qui concerne Nordair et le problème sera résolu, mais avant d'en arriver là, les propriétaires et dirigeants éventuels de la compagnie et les syndicats devront présenter un certain nombre de recommandations. Voilà ce que nous faisons actuellement et j'espère être en mesure d'annoncer notre succès avant longtemps.

[Français]

LA VENTE DE LA SOCIÉTÉ NORDAIR—LES GARANTIES OFFERTES RELATIVEMENT AUX INTÉRÊTS DU QUÉBEC

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre des

Transports. Dans le court laps de temps où nous avons été au pouvoir, plusieurs de ses collègues libéraux m'avaient fait des instances pour bien s'assurer qu'à la vente de la société Nordair correspondrait au moins une majorité d'actions compte tenu des intérêts du Québec. J'imagine bien que le ministre des Transports a reçu les mêmes instances de ses collègues. Pourrait-il alors dire à la Chambre aujourd'hui quel genre de garantie il peut offrir relativement à cette majorité d'actions qui pourraient être réservées aux intérêts du Québec?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je peux assurer mon ami de Joliette que les mêmes instances sont faites, dans le même style peut-être que ce à quoi il était habitué. Justement la question qu'il soulève constitue une partie du problème, et c'en est une que nous nous acharnons à résoudre maintenant.

* * *

[Traduction]

LA CONSTITUTION

LA DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE CONCERNANT LES SYSTÈMES DE GOUVERNEMENT PARLEMENTAIRE ET PRÉSIDENTIEL

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Madame le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Hier, on a discuté assez longuement ici de l'art de la communication et je voudrais donc que le très honorable représentant dise à la Chambre, et donc à la population, s'il accorde toujours la préférence à un gouvernement de style présidentiel plutôt que parlementaire comme celui que nous avons maintenant, ainsi qu'il l'a déclaré aux étudiants de l'université de Montréal au cours d'une période de questions très sincère et très détendue trois jours après avoir démissionné. Il leur a dit:

... mais si je l'avais dit avant de démissionner les gens se seraient écriés: «Il veut maintenant devenir le président Trudeau»...

Puis il a ajouté:

Il n'en est plus question maintenant.

● (1150)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, madame le Président, je peux confirmer qu'il n'en est pas question à l'heure actuelle.

M. Nowlan: Je voudrais poser une question supplémentaire, madame le Président. Je vais d'abord lire un passage des divers articles parus dans les journaux du 24 novembre, le lendemain de la très franche discussion à laquelle participait le premier ministre et au cours de laquelle il avait dit aux étudiants:

...qu'un régime présidentiel comme celui de la France serait peut-être le meilleur pour le Canada.

Je peux m'exprimer ainsi en ce moment, mais si je l'avais dit avant de démissionner, les gens se seraient écriés: «Il veut maintenant devenir le président Trudeau»...

Il n'en est plus question maintenant.